



R.Gaies/Mastère/D.E/2020

07 SEP. 2020

PLANNING DES SESSIONS DE DEPOT DES MEMOIRES DE MASTERE

Il est porté à la connaissance des étudiants en mastère que 4 sessions annuelles ont été fixées pour les dépôts des mémoires de mastère en vue de leur soumission aux commissions relevant de leur spécialité. Ces sessions sont réparties de la manière suivante :

- **Session de Septembre** : Date limite de dépôt 30 Septembre 2020
- **Session de Décembre** : Date limite de dépôt 30 Novembre 2020
- **Session de Mars** : Date limite de dépôt 31 Mars 2021
- **Session de Juin** : Date limite de dépôt 30 Juin 2021



Ali Sahli
Institut National Agronomique de Tunisie
Directeur des Etudes
ALI SAHLI